



Acheteur(euse)

Analyser et **prospector** les marchés, **choisir** les fournisseurs en fonction des besoins et des impératifs de coûts, de délais, de qualité, de volume.

Négocier les conditions d'achat et d'approvisionnement des produits, services et travaux.

Evaluer et **suivre** les performances de ses achats.

ACHAT - LOGISTIQUE

ACHAT

NIVEAU DE QUALIFICATION MINIMUM

Niveau 4 (Bac)

CODE MÉTIER

25F20

RÉFÉRENTIEL

ACTIVITÉS

- Analyse des offres et aide au choix des fournisseurs sous la supervision du responsable achat
- Conception du Plan d'Action Achat (PAA) annuel (actions d'achat quantifiées, actions de progrès sur les marchés en cours, outils de communication) pour proposition au responsable achat
- Contrôle et suivi des actions achat définies au PAA dans son domaine de compétence
- Établissement, actualisation et mise en oeuvre de procédures, protocoles, consignes, spécifiques à son domaine
- Définition des éléments clés des documents de consultation et notamment proposition des critères de choix
- Elaboration et suivi des tableaux de bord de suivi des gains achat en lien avec le PAA ainsi que les indicateurs du PAA dans son domaine de compétence
- Mise en œuvre du Plan d'Action Achat (PAA) sous la supervision du responsable achat dans son domaine de compétence
- Mise en œuvre et animation du dialogue avec les prescripteurs dans son domaine de compétence
- Négociation des contrats avec les fournisseurs dans son domaine de compétence
- Prospection fournisseurs/produits-marchés
- Revue des cahiers des charges des produits, services et travaux achetés en collaboration avec les services utilisateurs et les gestionnaires de marché
- Suivi de l'exécution des marchés en lien avec les gestionnaires de marché

SAVOIR-FAIRE

- Analyser des offres fournisseurs
- Analyser le besoin en collaboration avec les utilisateurs métier

- Analyser un marché, fournisseurs/clients, relatif à son domaine de compétence
- Animer des réunions et des discussions avec des prescripteurs-acheteurs
- Identifier et mettre en place des actions achat quantifiées
- Négocier les contrats avec les prestataires/fournisseurs
- Utiliser des outils réglementaires spécifiques aux achats hospitaliers

CONNAISSANCES REQUISES

- Achat (34024)
- Communication/relations interpersonnelles
- Comptabilité publique (13121)
- Droit des marchés publics (13209)
- Gestion de projet
- Logiciel dédié à l'achat public (34024)
- Marchés, produits et fournisseurs (34016)
- Négociation : méthodes et techniques (15005)
- Techniques quantitatives

AUTRES RÉFÉRENTIELS

- [Pôle emploi Code ROME : M1101 Achats](#)
- [CNFPT Répertoire des métiers territoriaux : A2A/02 Acheteur ou acheteuse](#)
- [RIME : FP2ACH02 Acheteuse/acheteur](#)

TEXTES DE RÉFÉRENCES

- [Décret n° 2011-660 du 14 juin 2011](#)
- [Décret n° 2011-661 du 14 juin 2011](#)
- [Décret n°2007-196 du 13 février 2007](#)

FORMATION

Bac +2/5, Formation supérieure à l'achat public, à la comptabilité, à l'approche coût complet

STATUT ET ACCÈS

Corps des attachés d'administration hospitalière

STATUT DANS LA FPH

Catégorie A

Grades

- Attaché d'administration hospitalière (11 échelons)
 - Attaché d'administration hospitalière principal (10 échelons)
 - Attaché d'administration hospitalière hors classe (6 échelons + 1 échelon spécial)
-

MODALITÉS DE RECRUTEMENT DANS LA FPH

Concours externe sur épreuves

Organisé au niveau national (avis publié au Journal Officiel)

Conditions

- Etre titulaire d'une licence ou d'un autre titre ou diplôme classé au moins au niveau II, ou d'une qualification reconnue équivalente dans les conditions fixées par le décret 2007-196 du 13 février 2007.

Quota : le nombre de places offertes au concours externe ne peut être inférieur à 33% ni supérieur à 62% du nombre total des places offertes à l'ensemble des 3 concours.

Après l'admission au concours, les stagiaires (statut = élèves attachés) suivent un cycle de formation d'une durée totale de 12 mois (enseignement théorique+stages pratiques) organisé par l'EHESP qui fait l'objet d'une évaluation par un jury.

Ceux dont le cycle est validé sont inscrits sur une liste d'aptitude établie par arrêté du ministre chargé de la santé.

Leur titularisation est effective quand ils nommés dans un établissement, par décision de son chef.

Concours interne sur épreuves

Organisé au niveau national (avis publié au Journal Officiel)

Conditions

- Etre fonctionnaire ou agent non titulaire des fonctions publiques d'Etat, territoriale ou hospitalière, ou de leurs établissements publics à caractère administratif, ou être militaire, ou être en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale.
- Compter au moins 3 ans de services publics effectifs.

Quota : le nombre de places offertes au concours interne ne peut être inférieur à 33% ni supérieur à 62% du nombre total des places offertes à l'ensemble des 3 concours.

Après l'admission au concours, les stagiaires (statut = élèves attachés) suivent un cycle de formation d'une durée totale de 12 mois (enseignement théorique+stages pratiques) organisé par l'EHESP qui fait l'objet d'une évaluation par un jury.

Ceux dont le cycle est validé sont inscrits sur une liste d'aptitude établie par arrêté du ministre chargé de la santé.

Leur titularisation est effective quand ils nommés dans un établissement, par décision de son chef.

Concours sur épreuves

Organisé au niveau national (avis publié au Journal Officiel)

Conditions

- Justifier d'au moins 5 ans d'exercice d'un ou plusieurs des mandats ou activités de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.

Quota : le nombre de places offertes à ce concours ne peut être inférieur à 5% ni supérieur à 15% du nombre total des places offertes à l'ensemble des 3 concours.

Inscription sur une liste d'aptitude

Liste établie dans chaque établissement, après avis de la commission paritaire compétente (avis publié au Journal Officiel)

Conditions

- Etre adjoint(e) des cadres hospitaliers ou assistant(e) médico-administratif(ive).
- Compter plus de 5 ans de services publics effectifs accomplis dans l'un ou l'autre de ces corps en position d'activité ou de détachement, et en qualité de titulaire ou stagiaire.

Quota : recrutement limité au 1/3 du nombre des titularisations

Après l'admission au concours, les stagiaires suivent un cycle de formation d'une durée totale de 12 mois (enseignement théorique+stages pratiques) organisé par l'EHESP.

Leur titularisation est validée par un jury de cette formation.

Détachement ou intégration directe

Possibilité d'intégration dans le corps de détachement après 2 ans à la demande de l'intéressé(e) et avis de la commission administrative paritaire compétente

Conditions

- Etre fonctionnaire dans un corps ou cadre d'emplois de catégorie A ou d'un niveau équivalent, apprécié au regard des conditions de recrutement ou de la nature des missions.
 - Suivre une formation d'adaptation à l'emploi organisée par l'EHESP au cours des deux premières années de détachement ou de l'intégration directe.
-

ÉVOLUTION DANS LA FPH

AU GRADE D'ATTACHÉ D'ADMINISTRATION HOSPITALIÈRE PRINCIPAL

Inscription au tableau annuel d'avancement établi après avis de la commission administrative paritaire

CONDITIONS

- Compter au moins 7 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emploi ou emploi de catégorie A et au moins 1 an d'ancienneté dans le 9ème échelon du grade d'attaché.

OU

Inscription au tableau annuel d'avancement après avis de la commission administrative paritaire et examen professionnel organisé au niveau départemental (avis publié au J.O.)

CONDITIONS

- Compter au moins 3 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emploi ou emploi de catégorie A et au moins 1 an d'ancienneté dans le 5ème échelon du grade d'attaché.

AU GRADE DE DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX DE CLASSE NORMALE

Tour extérieur, après inscription sur liste d'aptitude arrêtée par le directeur général du Centre national de gestion (CNG) après avis de la Commission administrative paritaire nationale

CONDITIONS

- Compter au moins 8 ans de services effectifs comme fonctionnaire hospitalier de catégorie A.
- Avoir atteint un grade dont l'indice terminal est au moins égal à l'indice brut 780.

Quota : liste ouverte à raison de 9 % des effectifs

EXERCICE DU MÉTIER

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Spécificité

- Gestionnaire de groupement de commandes

Relations professionnelles

- Directeur des achats et responsable achat, tous responsables de directions acheteuses pour valider les objectifs annuels et les actions achat prioritaires
- Cellule des marchés (gestionnaires de marché) pour le suivi des procédures en lien avec les actions achats de son domaine
- Services de soins, administratifs et techniques pour analyse du besoin et compréhension des spécifications techniques
- Fournisseurs pour la veille produit et la structuration du marché fournisseurs
- Fournisseurs pour analyse des offres et négociation

Structures

- Etablissement de soins (hôpital, clinique)
 - Centrale d'achat
 - Collectivité territoriale
 - Entreprise commerciale
 - Entreprise industrielle
 - Société de services
-

AUTRES APPELLATIONS COURANTES

- Acheteur(euse) public

MOBILITÉ

PASSERELLES

Passerelles dans la FPH

- [Responsable des achats](#)
 - [Gestionnaire des marchés publics](#)
-

Passerelles dans les autres fonctions publiques

- [Fonction publique territoriale](#)
 - [Fonction publique d'Etat](#)
-

© ANFH - 265 rue de Charenton 75012 Paris - Tél. : 01 44 75 68 00
<http://metiers.anfh.fr/25F20>